

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Identification de la substance  
ou de la préparation:

Device PM

Nom chimique:

Diflubenzuron

Utilisation de la substance/préparation: Régulateur de Croissance d'Insecte

Identification du fabricant:

Chemtura Europe Limited  
Kennet House  
4 Langley Quay  
Slough Berkshire  
SL3 6EH  
United Kingdom

Numéro de téléphone  
d'urgence:

+44 (0)208 762 8322

Identification du distributeur :

Kwizda-France S.A.S  
30 avenue de l'Amiral Lemonnier  
78160 Marly-le-Roi  
Tel. : 01 39.16.09.69  
Fax : 01 39.16.47.07

Pour d'autres numéros d'appels d'urgence, se référer à la section 16 de la Fiche de sécurité.

Département pour  
l'Environnement, la Santé et  
la Sécurité:

Tel.: +44 (0) 1753.603.000

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS



**N : Dangereux pour l'environnement**

Principaux risques et effets:

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Pas d'effets nocifs sont prévus dans des conditions normales d'usage.

### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Constituants apportant un danger**

<u>CAS</u>	<u>Libellé</u>	<u>Concentration</u>	<u>Symbole</u>	<u>Phrases (R)</u>
35367-38-5	Diflubenzuron	25%	N	R50
1322-93-6	Sodium diisopropyl-naphthalene sulfonate	5%	Xn	R36/37 R22
68585-47-7	Alcools, C10-16, sulfate, sel de sodium	5%	Xi	R36/37/38

Les autres composants ne sont pas présents en concentration suffisante pour rendre la préparation dangereuse.

**4. PREMIERS SECOURS****Ingestion**

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Obtenir des soins médicaux.

**Inhalation**

Sortir la victime au grand air. Obtenir des soins médicaux.

**Contact avec la peau**

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement à l'eau chaude avec un savon doux. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

**Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement les yeux à grande eau et continuer de rincer pendant plusieurs minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE**

Point d'éclair: 110 °C

**Produits de combustion dangereux**

Des fumées irritantes.  
Des oxydes de carbone  
Des oxydes d'azote.

**Techniques spéciales de lutte contre l'incendie**

Ne pas déverser les eaux d'extinction dans les ruisseaux, rivières et lacs.  
Équipement spécial de protection pour les pompiers  
Des vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet.  
Un appareil respiratoire autonome.

**Moyens d'extinction**

Adéquat.: - CO2  
- de la poudre chimique  
- mousse  
- eau pulvérisée  
Inadéquat.: - de l'eau pulvérisée

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions personnelles**

Porter un équipement de protection adéquat.

**Précautions environnementales**

Eviter l'écoulement dans les égouts, les cours d'eau et le sol., Ce produit peut être nocif pour la vie aquatique.

**Méthodes de nettoyage**

Balayer et recueillir dans un conteneur approprié pour la destruction.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation**

Manipulation - précautions à prendre

Eviter la formation de poussière., N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

**Stockage**

Critères de stockage

Stocker dans un endroit frais et sec.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION****Valeur limite d'exposition :**

Composants Particules non réglementées par des règles spécifiques.		
Type	valeur	remarques
8h	3,0 mg/m <sup>3</sup>	poussières respirées
8h	10,0 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation total des poussières
AGW	3,0 mg/m <sup>3</sup>	poussières respirées
AGW	10,0 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation total des poussières
OEL-TWA	4,0 mg/m <sup>3</sup>	poussières respirées
OEL-TWA	10,0 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation total des poussières
TWA	3,0 mg/m <sup>3</sup>	poussières respirées
TWA	10,0 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation total des poussières
VLA-ED	3,0 mg/m <sup>3</sup>	poussières respirées
VLA-ED	10,0 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation total des poussières
NGV	5,0 mg/m <sup>3</sup>	poussières respirées
NGV	10,0 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation total des poussières

MACTWA	5,0 mg/m <sup>3</sup>	poussières respirées
MACTWA	10,0 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation total des poussières

### Equipements de Protection Individuelle

#### Protection respiratoire

Protection respiratoire contre les fumées et les poussière est recommandée.

#### Protection des mains



Port de gants imperméables, résistants aux solvants.

#### Protection des yeux

Port de lunettes de protection.

#### Protection de la peau et du corps

comme des manches longues, pour réduire au minimum le contact avec la peau.

#### Mesure d'hygiène spécifiques

Assurer une bonne aération des locaux de travail.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	spoudre
Couleur	:	blanc à jaune
Odeur	:	Pratiquement inodore
Point d'ébullition	:	absence de donnée
Point Eclair	:	absence de donnée
pH	:	8
concentration	:	10g/l
Auto-inflammabilité	:	>110°C
Densité à 25°C	:	2,09 g/cm <sup>3</sup>
Densité globale	:	0,3 g/cm <sup>3</sup>

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

#### Stabilité:

Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage et de la manipulation.

**Substances incompatibles:**

Les agents oxydants.  
Acides forts.  
Les bases fortes.

**Produits de combustion dangereux:**

Des fumées irritantes.  
Des oxydes de carbone  
Des oxydes d'azote.

Polymérisation dangereuse: Ne se produit pas.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Résultats des tests ingestion**

Toxicité aiguë: DL50 Rat  
Résultat: > 10.000 mg/kg

**Résultats des tests absorption cutanée**

Toxicité aiguë: DL50 - Rat  
Résultat: > 20.000 mg/kg

**Résultats des tests inhalation**

Toxicité aiguë: CL50 - Rat  
Résultat: > 3,52 mg/l

Durée de l'exposition: 4 h

CONTACT AVEC LA PEAU

Résultats des tests

Irritation cutanée: Espèce: Lapin

Classification: Non irritant

CONTACT AVEC LES YEUX

Résultats des tests

Irritation des yeux: Espèce: Lapin

Résultat: Une irritation légère

SENSIBILISATION

Résultats des tests: Espèce: - Cobayes

Résultat: Non sensibilisant.

MUTAGENICITE

Evaluation: Négatif

CARCINOGENICITE

Evaluation: Négatif

TOXICITE POUR LA REPRODUCTION/FERTILITE

Evaluation Négatif

**12. INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES**

**Écotoxicologie des composants**

Diflubenzuron

**Toxicité aiguë pour le poisson:**CL50 - Truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*)

Résultat: &gt; 106,4 mg/l

Durée de l'exposition: 96 h

CL50 - Darde-perche (*Brachydanio rerio*)

Résultat: &gt; 64,8 mg/l

Durée de l'exposition: 96 h

**Toxicité pour les plantes aquatiques:**IC50 - *Selenastrum capricornutum*

Résultat: &gt; 80 mg/l

Durée de l'exposition: 72 h

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques:**EC50 - Daphnie (*Daphnia magna*)

Résultat: 0,0026 mg/l

Durée de l'exposition: 48 h

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****Généralités:**

Éviter l'écoulement dans les égouts ou dans des cours d'eau., Enfouir ou incinérer dans un four conformément aux réglementations nationales et locales appropriées.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14-1. A.D.R. (Route)**

Assimilation transport : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.  
 N° ONU : 3077  
 Classe : 9  
 Chiffre d'énumération : M6  
 Etiquette : 9  
 Code danger : 90

**14-2. O.A.C.I. (Aérien)**

Assimilation transport : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.  
 N° ONU : 3077  
 Classe : 9  
 Groupe : III  
 Etiquette : 9  
 Passager : 914 (Illimitée)  
 Cargo : 914 (Illimitée)

**14-3. I.M.D.G. (Maritime)**

Assimilation transport : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.  
 N° ONU : 3077  
 Classe : 9  
 Groupe : III, page 9028

Etiquette : 9  
Marque : Marine polluant.

Remarque :  
Code de classification : M7  
Catégorie de transport : 3

Quantité limitée : LQ7  
Unité d'emballage : 6kg  
Conditionnement : 30kg

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES



### N : Dangereux pour l'environnement

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### Conseils de prudence

S2 : Conserver hors de la portée des enfants.  
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
S3/9/49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.  
S20/21 Ne pas manger ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
S27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.  
S45 En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attiré sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il en fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.